

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	18_POUCHET_75017	Numéro	75117_087_05
Adresse du site	18, rue Pouchet	Hauteur	R+7 (26,30m)
Bailleur de l'immeuble	Logirep	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	23/05/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/05/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	23/06/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G) tout en contribuant à la couverture en haut débit		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneau 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour les faisceaux fixes et 3500 MHz pour les faisceaux orientables) orientées vers les azimuts 10°, 100° et 190°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 10° <3V/m ; 100° <3V/m ; 190° <3V/m 5G : 10° <2V/m ; 100° <2V/m ; 190° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29,80m pour les antennes à faisceaux fixes et 30,40m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, 6 antennes panneaux seront installées sur l'édicule et partiellement intégrées derrière un bardage de la même couleur que l'édicule. Elles seront fixées sur des mâts et en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques seront placés en toiture terrasse et invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

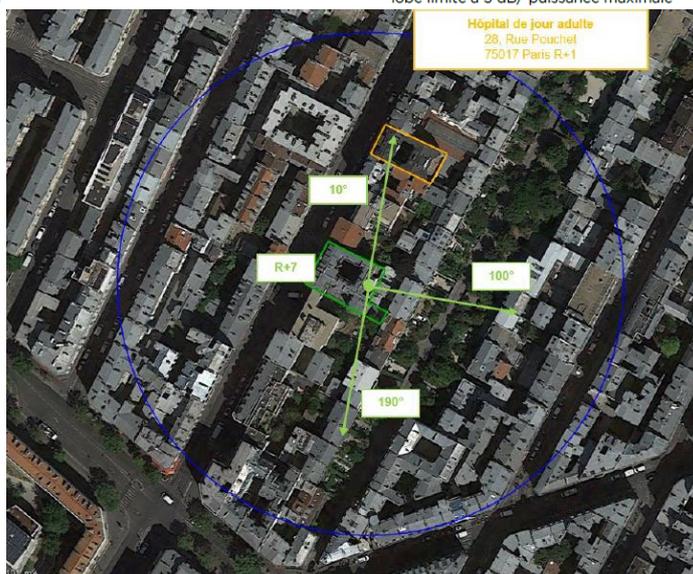
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
HOPITAL DE JOUR ADULTES POUCHET ET EQUIPE MOBILE	28 RUE POUCHET 75017 PARIS 17	47 m	<1 V/m	0,36 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
HOPITAL DE JOUR ADULTES POUCHET ET EQUIPE MOBILE	28 RUE POUCHET 75017 PARIS 17	47 m	<1 V/m	0,22%	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

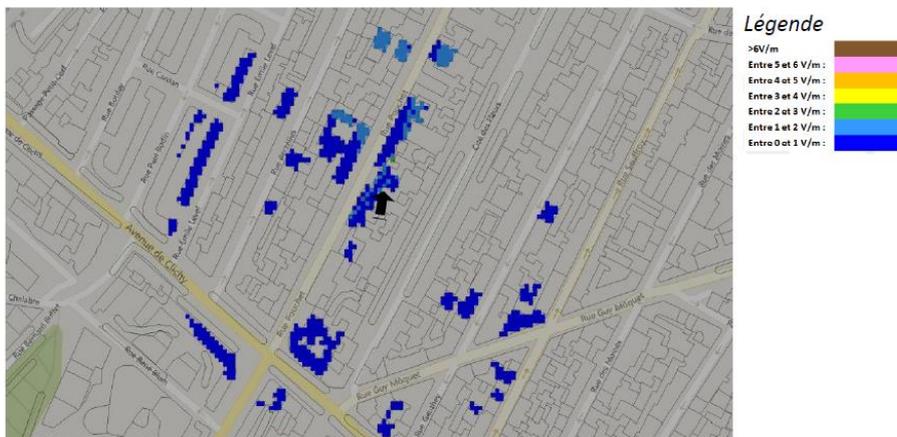


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



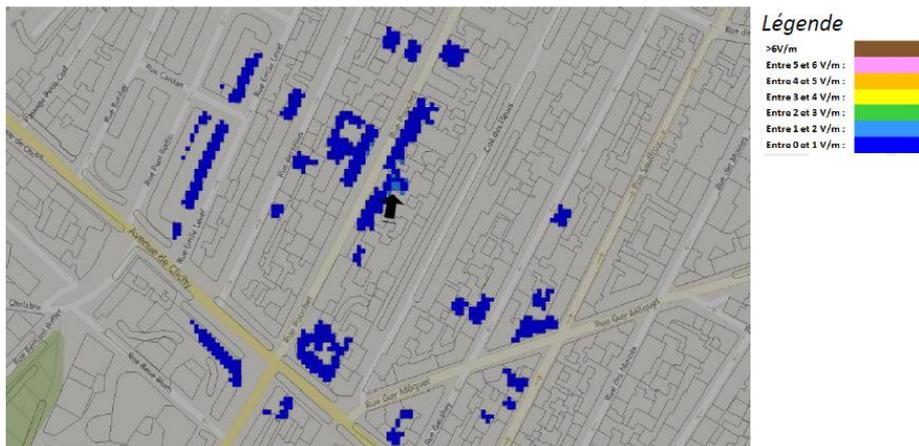
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 190°	Azimut 10°	Azimut 100°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 190°	Azimut 10°	Azimut 100°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 100°



Azimut 190°

